



Avenue du Général de Croutte  
31100 TOULOUSE

Tél : 05.61.19.09.49 Fax : 05.61.19.09.40

Site : [www.institutsaintsimon.com](http://www.institutsaintsimon.com) E-mail : [accueil.institutstsimon@arseaa.org](mailto:accueil.institutstsimon@arseaa.org)

Albi



Toulouse



Tarbes



## Formation d'Éducateur Spécialisé



Juin 2016



## ***L'exercice du métier d'éducateur spécialisé***

L'exercice du métier d'éducateur spécialisé contribue à assurer les missions d'intérêt général et d'utilité sociale telles que définies à l'article L 311-1 du code de l'action sociale et des familles.

Il répond à une commande sociale éducative exprimée par différents donneurs d'ordre et financeurs, en fonction des champs de compétences qui sont les leurs dans le cadre de la décentralisation : mesure individuelle, collective ou territorialisée.

Il se fait dans un cadre institutionnel : établissement ou service relevant essentiellement du secteur public ou associatif et s'inscrivant dans un réseau et un partenariat institutionnels et territoriaux.

Par son implication dans une relation socio-éducative de proximité inscrite dans une temporalité, l'éducateur spécialisé aide des personnes en difficulté dans le développement de leur capacité de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

### **Les textes de référence : le décret du 3 novembre et l'arrêté du 16 novembre 2005.**

Le diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé, défini par les articles D 451- 41 à D.451-45 du code de l'action sociale et des familles et organisé par **l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé**, est un diplôme professionnel enregistré au niveau III au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Il atteste des compétences nécessaires pour accompagner des jeunes enfants, dans une démarche éducative et sociale globale, en lien avec leur famille.

**La circulaire Interministérielle N° DGCS/4A/DGESIP/2011/457 du 5 décembre 2011** relative à la mise en crédits européens (ECTS) des formations préparant aux diplômes post baccalauréat de travail social

### **Architecture de la formation**

Notre projet de formation s'appuie sur les directives ministérielles et s'inscrit plus globalement dans le cadre du projet institutionnel de l'Institut Saint Simon.

Le décret n° 2007-899 du 15 mai 2007 et l'arrêté du 20 juin 2007 modifié par l'arrêté du 25 août 2011 règlementent les conditions d'accès à la formation et à la certification, la durée ainsi que les contenus de formation.

La formation est construite sur la base d'un référentiel professionnel et d'un référentiel de compétences qui structurent à la fois la formation et la certification.

La durée de formation d'un total de 3550 heures se découpe en 1450 heures de théorie et 2100 heures de pratique.

La formation est divisée en quatre domaines de compétences et de formation donnant lieu chacun à une évaluation autonome.

**Arrêté du 20 juin 2007, modifié par l'arrêté du 25 août 2011**

	<b>FORMATION THEORIQUE : 1450 heures</b>	<b>FORMATION PRATIQUE : 2100 heures</b>
<b>Domaine de formation 1</b> Accompagnement social et éducatif	<b>450h</b>	<b>770h</b>
<b>Domaine de formation 2</b> Conception et conduite de projet éducatif spécialisé	<b>500h</b>	<b>770h</b>
<b>Domaine de formation 3</b> Communication professionnelle en travail social	<b>250h</b>	<b>280h</b>
<b>Domaine de formation 4</b> Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles, et interinstitutionnelles et partenariales	<b>250h</b>	<b>280h</b>

## Les contenus du référentiel

La formation qui prépare au diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé est construite sur la base d'un référentiel professionnel (définition de la profession et contexte de l'intervention), d'un référentiel fonctions/activités et d'un référentiel de compétences qui structurent à la fois la certification et la formation.

### **Le référentiel est organisé en 4 Domaines de Formation (DF)**

- Deux domaines « socle de métier » (DF1 et DF2)
- Deux domaines « transversaux » (DF3 et DF4)

### **D F 1- Accompagnement social et éducatif spécialisé : 450 heures**

**Ce domaine de formation est structuré à partir de cinq compétences :**

1. Instaurer une relation
2. Favoriser la construction de l'identité et le développement des capacités
3. Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique
4. Organiser une intervention socio-éducative individuelle ou collective
5. Animer la vie quotidienne

### **Les contenus :**

- La personne de la naissance à la fin de vie
- Les conditions de la participation à la vie sociale et ses freins

- Freins au processus de socialisation, d'insertion et d'intégration
- Fonctionnement collectif et place de la personne
- L'action éducative : les fondements
- Les supports à la fonction éducative
- Accompagnement de l'élaboration d'une posture et d'une méthodologie professionnelle

## **DF 2- Conception et conduite de projet éducatif spécialisé : 500 heures**

**Ce domaine de formation est structuré en deux sous-parties :**

- DF2-1ère partie (DF2-1): Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé (300h)
- DF2-2ème partie (DF2-2) : Conception du projet éducatif spécialisé (200h)

**Le domaine de formation 2-1 *Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé (300h)* est structuré à partir de deux compétences :**

1. Observer, rendre compte et analyser les situations éducatives
2. Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif.

### **Les contenus du DF2-1:**

- Approche globale de la notion de projet
- L'accompagnement du projet éducatif de l'utilisateur
- Les supports et cadres de l'action éducative
- La place des familles dans l'action éducative

**Le domaine de formation 2-2 *Conception du projet éducatif (200h)* est structuré à partir de trois compétences :**

1. Etablir un diagnostic socio-éducatif
2. Concevoir un projet éducatif
3. Evaluer le projet éducatif

### **Les contenus du DF2-2:**

- Méthodologie de recueil, d'analyse et d'exploitation de données relative à une situation individuelle ou à la situation d'un groupe
- La dynamique du projet individualisé dans une approche territorialisée
- Notions sur l'évaluation
- Méthodologie de recherche en travail social
- Accompagnement de l'élaboration d'une posture et d'une méthodologie professionnelles

## **DF 3- Communication professionnelle en travail social : 250 heures**

**Ce domaine de formation est structuré en deux sous-parties :**

- DF3-1ère partie (DF3-1): Travail en équipe pluri-professionnelle (125h)
- DF3-2ème partie (DF3-2) : Coordination (125h)

**Le domaine de formation 3-1 *Travail en équipe pluri-professionnelle (125h)* est structuré à partir de deux compétences :**

1. S'inscrire dans un travail d'équipe
2. Elaborer, gérer et transmettre de l'information.

### **Les contenus du DF3-1:**

- Compréhension de l'organisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux

- Les enjeux de la communication au sein de l'institution.

**Le domaine de formation 3-2 *Coordination* (125h) est structuré à partir de deux compétences :**

1. Elaborer des documents communicables à des tiers
2. Assurer en équipe la cohérence de l'action éducative.

**Les contenus du DF3-2:**

- Le travail en équipe
- Les écrits professionnels : méthodologie et élaboration
- Les réunions
- Accompagnement de l'élaboration d'une posture professionnelle et d'une méthodologie professionnelle.

**D F 4- Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales : 250 heures**

**Ce domaine de formation est structuré en deux sous-parties :**

- DF4-1ère partie (DF4-1): Implication dans les dynamiques institutionnelles (125h)
- DF4-2ème partie (DF4-2) : Travail en partenariat et en réseau (125h)

**Le domaine de formation 4-1 *Implication dans les dynamiques institutionnelles* (125h) est structuré à partir de deux compétences :**

1. Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet
2. Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques

**Les contenus du DF4-1:**

- Cadre institutionnel, administratif, juridique et politique relatif à l'éducation spécialisée
- Approches des politiques sociales, médico-sociales, éducatives et d'insertion professionnelle
- Approche des cadres juridiques

**Le domaine de formation 4-2 *Travail en partenariat et en réseau* (125h) est structuré à partir de trois compétences :**

1. Etablir une relation professionnelle avec les partenaires
2. Développer des actions en partenariat et en réseau et contribuer à des pratiques de développement social territorialisé
3. Développer et transférer ses connaissances professionnelles

**Modalités de certification**

L'obtention du Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé nécessite la validation de 7 épreuves de certification.

Chacun des domaines de Formation (DF) est validé par une épreuve en centre d'examen et/ou en établissement de formation selon les modalités suivantes :

Domaines de compétence	Intitulé de l'épreuve	Type d'épreuve	Lieu de l'épreuve	Coefficient
<b>DC 1</b> Accompagnement social et éducatif	<b>Pratiques professionnelles</b>	<b>Épreuve orale s'appuyant sur:</b> - un dossier d'une quinzaine de pages sur les pratiques professionnelles à l'occasion des stages effectués - Les évaluations des sites de stage	Centre d'examen	<b>Coefficient 1</b>
<b>DC 2 1<sup>ère</sup> partie</b> Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé	<b>Etude de situation</b>	<b>Épreuve écrite d'une durée de 4 h</b> - A partir d'une situation (3 à 6 pages)	Épreuve organisée en cours de formation par l'établissement de formation	<b>Coefficient 1</b>
<b>DC 2 2<sup>ème</sup> partie</b> Conception du projet éducatif spécialisé	<b>Présentation et soutenance d'un mémoire</b>	<b>Soutenance orale d'un mémoire</b> sur une problématique éducative élaborée par le candidat	Centre d'examen	<b>Coefficient 2</b>
<b>DC 3 1<sup>ère</sup> partie</b> Travail en équipe pluri-professionnelle	<b>Entretien à partir d'un journal d'étude clinique</b>	<b>Entretien</b> à partir d'une série d'observations relatives à une intervention socio-éducatives Analyse centrée sur le travail en équipe	Centre d'examen	<b>Coefficient 1</b>
<b>DC 3 2<sup>ème</sup> partie</b> Coordination	<b>Validation par le site de stage d'écrits professionnels</b>	<b>3 écrits professionnels</b> de natures différentes à destination d'un tiers	Écrits réalisés à l'occasion des stages et validés par les sites de stage	<b>Pas de coefficient</b> Écrits validés ou non par les sites de stage
<b>DC 4 1<sup>ère</sup> partie</b> Implication dans les dynamiques institutionnelles	<b>Épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles</b>	<b>Étude écrite d'une durée de 4h</b> Une situation proposée au candidat relative aux politiques sociales et aux cadres juridiques et institutionnels	Centre d'examen	<b>Coefficient 2</b>
<b>DC 4 2<sup>ème</sup> partie</b> Travail en partenariat et en réseau	<b>Travail en partenariat et en réseau</b>	<b>Épreuve orale</b> s'appuyant sur un dossier de travail sur le travail en partenariat et en réseau	Épreuve organisée en cours de formation par l'établissement de formation	<b>Coefficient 1</b>

### Une formation pratique ouverte sur l'Europe et l'international

L'Institut Saint-Simon-ARSEAA, depuis de nombreuses années, s'inscrit dans une ouverture sur l'Europe et l'international. Depuis 2007, nous sommes bénéficiaires de la Charte ERASMUS qui permet la mobilité des étudiants de niveau III.

De plus, nous sommes membre depuis 2009, du Consortium Régional des Formations Sanitaires et Sociales pour les Mobilités Etudiantes Européennes que le Conseil Régional coordonne au sein de partenariats avec les centres de formation. Enfin les mobilités s'inscrivent donc dans le cadre d'une reconnaissance des ECTS.

### Dans le cadre des European Credits Transfer System (E.C.T.S.) :

#### Une formation inscrite dans un cadre Européen

La formation préparant au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé est structurée en modules de formation qui sont valorisés en crédits 180 ECTS qui sont répartis sur six semestres



Une Commission de validation statue sur les validations de semestres et d'années.

Composition : - les formateurs de la filière  
- le responsable du centre d'activités

### Validation d'un semestre

Chaque semestre doit être validé comme entité qui témoigne d'une acquisition de résultats de formation et d'apprentissage. Les résultats d'apprentissage décrivent ce que l'apprenant est supposé savoir, comprendre et être en mesure de faire à l'issue d'un processus d'apprentissage réussi.

**1<sup>er</sup> cas** : Tous les modules ont une note comprise entre 10 et 20 : ils sont tous validés, le semestre est validé avec 30 ECTS.

**2<sup>ème</sup> cas** : Tous les modules n'ont pas une note comprise entre 10 et 20 : certains modules ne sont pas validés, mais la moyenne de l'ensemble est entre 12 et 20

Dans ce cas, nous validons tous les modules et le semestre est validé avec 30 ECTS.

Pour statuer sur la validation du semestre, la Commission s'appuiera sur l'assiduité, les évaluations de stage, et l'accompagnement à la professionnalisation.

**3<sup>ème</sup> cas** : Tous les modules n'ont pas une note entre 10 et 20 : certains modules ne sont pas validés, et la moyenne est inférieure à 12. La Commission de validation semestrielle peut valider le passage au semestre suivant, sous réserve des rattrapages à effectuer dans le semestre S+1, pour les modules concernés.

### Validation de l'année de formation

La commission de validation doit statuer sur le passage entre les années N et N+1

- **Passage en année N+1**

**1<sup>er</sup> cas** : Peuvent passer en année N+1, les étudiants qui ont validé les 60 ECTS des 2 deux semestres de l'année.

**2<sup>ème</sup> cas** : La Commission de validation de l'année N peut valider le passage en N+1 pour les étudiants ayant acquis au moins 50 ECTS de l'année N. Celle-ci déterminera les modules non acquis de l'année N à rattraper dans le 1<sup>er</sup> semestre de l'année N+1

- **Non passage en année N+1**

**1<sup>er</sup> cas** : Les étudiants qui n'ont pas acquis au moins les 50 ECTS de l'année N

**2<sup>ème</sup> cas** : Les étudiants n'ayant pas validé un plusieurs modules de l'année N-1

### La présentation aux certifications organisées par le rectorat ou la DRJSCS.

- Le centre de formation présente aux certifications finales organisées par le rectorat ou la DRJSCS les étudiants :
  - ayant validé les 150 ECTS des cinq premiers semestres de la formation, Les 30 derniers ECTS ne sont attribués qu'après l'obtention du diplôme.
  - ayant remis dans les délais les documents supports aux épreuves de certification (supports jugés recevables par le centre de formation au regard des attendus des référentiels de certification),
  - ayant suivi la totalité du parcours (cf règlement intérieur de l'institut Saint-Simon).

### Double cursus DEES / Licence de l'Education

L'Institut Saint-Simon – ARSEAA est signataire d'une convention avec le département des Sciences de l'éducation et de la formation d'UT2J de l'Université Jean Jaurès de Toulouse permettant aux étudiants de la formation d'éducateurs spécialisés suivant un parcours complet en 3 ans de poursuivre des études universitaires afin d'obtenir la Licence Sciences de l'éducation délivrée par l'UT2J, au sein du département des Sciences de l'Education et de la Formation.

## Modalités de l'alternance intégrative

### *Des dispositifs de formation qui favorisent les parcours professionnels*

#### **L'organisation temporelle de l'alternance**

Bien que chaque Domaine de Formation comporte des contenus théoriques et pratiques précis, nous considérons que l'acquisition des compétences professionnelles doit rester transversale.

**C'est pourquoi nous soutenons l'idée de la progression de la formation et de l'acquisition des compétences tout au long de la formation.**

Comme l'indique le texte de la réforme, les stages DF 1 et DF 2 sont spécifiques du « cœur du métier ». Les stages DF 3 et DF 4 complètent la professionnalisation de l'ES.

#### **La construction de la formation :**

Un temps global réparti par semestres entre le centre de formation, les sites qualifiants, le travail personnel selon les modalités suivantes :

Construction de la formation							
	S 1	S 2	S 3	S 4	S 5	S 6	Total
cours	336	294	251	230	190	149	1450
Stage	280	280	280	475	490	295	2100
Travail personnel	224	266	309	135	160	396	1490
Total	840	840	840	840	840	840	5040

#### **Une progression de la formation par semestre**

- ✓ Semestre 1 Appréhender l'environnement professionnel
- ✓ Semestre 2 Découvrir et expérimenter les outils de la pratique
- ✓ Semestre 3 Situer la pratique dans le cadre des interactions professionnelles
- ✓ Semestre 4 Conceptualiser et mettre en œuvre la pratique professionnelle
- ✓ Semestre 5 Approfondir sa pratique professionnelle
- ✓ Semestre 6 Formaliser et transmettre sa pratique professionnelle

#### **Une formation pratique sur sites qualifiants avec des objectifs pédagogiques et professionnels**

- ✓ 1 Stage de découverte de semestre 1 : Appréhender l'environnement professionnel (280 h)
- ✓ 1 stage découverte de semestre 2 : Découvrir et expérimenter les outils de la pratique (280 h)
- ✓ 1 stage découverte de semestre 3 : Situer la pratique dans le cadre des interactions professionnelles (280 h)
- ✓ 1 stage à responsabilité sur les semestres 4,5,6 : Conceptualiser, mettre en œuvre, formaliser et transmettre sa pratique professionnelle (1260 h)

#### **Une construction modulaire qui s'appuie sur une progression dans l'acquisition des apprentissages liés à l'appréhension de la profession**

- ✓ Connaître et comprendre les environnements de la pratique.
- ✓ Expérimenter, analyser.
- ✓ Maîtriser, formaliser.



## Organisation des cursus de formation en fonction des allègements octroyés

**Cursus initial**  
Durée : 3 ans

**1450h de formation théorique**

**2100h de formation pratique**



	1 <sup>ère</sup> année (Sept à Juillet)	2 <sup>ème</sup> année (Sept à Juillet)	3 <sup>ème</sup> année (Aout à Juin)
Formation Théorique	630 h	481 h	339 h
Formation pratique	Stage 1 (280 h) 8 sem (Oct - Dec)  Stage 2 (280 h) 8 sem (Fevr – Mars)	Stage 3 (280 h) 8 sem (Oct - Déc)  Stage 4 (1260 h) 36 sem 1 <sup>ère</sup> partie 16 sem Mars–Juill	Stage 4 2 <sup>ème</sup> partie/20 sem Aout - Mars

**Cursus avec allègement 1/3 au titre d'une Licence (L3)**

Durée : 2 ans

**966h. de formation**  
**1400h de formation pratique**



	1 <sup>ère</sup> année (Sept à Juill)	2 <sup>ème</sup> année (Aout à Juin)
Formation Théorique	627 h	339 h
Formation pratique	Stage 1 (280 h) 8 sem (Oct-Dec)  Stage 2 (280 h) 8 sem (Mars-Mai)  Stage 3 (840 h) 24 sem 1 <sup>ère</sup> partie / 5 sem Juin-Juillet	Stage 3 2 <sup>ème</sup> partie 19 semaines Aout-Mars

**Cursus avec allègement 1/3 au titre d'un diplôme professionnel de niv.III (Dispense DC3 & 4)**

Durée : 2 ans

**569h de formation**  
**1120h de formation pratique**



	1 <sup>ère</sup> année (Sept à Juillet)	2 <sup>ème</sup> année (Sept à Juin)
Formation Théorique	352 h	217 h
Formation pratique	Stage 1 (280 h) 8 sem (Mars-Mai)  Stage 2 (840 h) 24 sem 1 <sup>ère</sup> partie / 5 sem Juin-Juillet	Stage 3 2 <sup>ème</sup> partie 19 semaines Aout-Mars

**Cursus pour les moniteurs éducateurs dispensés des DC1, DC2-1, DC3-1, DC4-1**

Durée : 21 mois

**450h de formation théorique**  
**280 à 700h de formation pratique selon situation d'emploi ou non**



	1 <sup>ère</sup> année (Sept - Juin)	2 <sup>ème</sup> année (Sept-Juin)
Formation Théorique	219 h	231 h
Formation pratique	1 stage de 8 sem pour les personnes en situation d'emploi 1(ou 2) stage(s) de 20 semaines pour les personnes hors situation d'emploi	

### Remarque

Pour l'ensemble des situations pouvant relever d'allègements et/ou de dispenses, (en référence à l'arrêté du 20 Juin 2007), les possibilités de construction d'un parcours de formation personnalisé sont soumises à la commission d'admission qui statue (se reporter au document accès à la formation éducateur spécialisé règlement d'admission).

## La pré- rentrée

C'est la première instance de présentation du cadre administratif et pédagogique. C'est aussi un premier contact entre les formateurs et les étudiants, entre les étudiants des différentes années. La pré- rentrée permet de travailler en petits groupes l'articulation des cursus de chacun et le choix d'un premier stage.

## Le 1er jour de formation

Cette journée offre la possibilité de comprendre l'approche institutionnelle de la formation. Elle permet de découvrir le fonctionnement, les ressources mises à disposition et de construire des liens entre les activités et ressources proposées.

## Infos pratiques

**Les journées de formation ont une durée de 7 heures.**

**Les horaires de la formation sont : 8h30 à 12h/13h30 à 17h.**

## Domaines de formation et responsabilités des cadres de formation permanents :

**Responsable du Centre d'Activités Education Spécialisée : Vincent PAGES, DESS Psychologie sociale**

**Responsable du Centre d'Activités ALBI : Jean-Pascal ECHIVARD, DSTS, Maitrise d'Administration Economique et Sociale, DEIS, CAFAMP, CAFME, DEES**

### **A TOULOUSE :**

#### **Responsables de Domaines de Compétences :**

**François TERRAL, responsable DF1 – Diplôme Universitaire de la Découverte Freudienne, DEES**

**Ulrike KIRCHHOFS, responsable DF2-1 - Maîtrise AES, DEIS, DEES**

**Vincent BUORO, responsable DF2-2 – Maîtrise Sciences de l'éducation, Master 1 Psychologie clinique, DEES**

**Maryse TASSAIN, responsable DF3 - DESS de sociologie, Maitrise en Sciences de l'éducation, DEES.**

**Emmanuelle JOUVE, responsable DF4-1 – DESS Droit de l'action sociale, maitrise de Droit Social**

**Houria LAFONTAN – DF4-2 – DSTS, DEES**

#### **Responsables de promotions :**

**Vincent BUORO – Maîtrise Sciences de l'éducation, Master 1 Psychologie clinique, DEES**

**Ulrike KIRCHHOFS - Maîtrise AES, DEIS, DEES**

**Houria LAFONTAN – DSTS, DEES**

**Jean-Noël POGGI - Licence en Droit - Concours de Professeur des Ecoles - DEEJE - DEES**

**Maryse TASSAIN - DESS de sociologie, Maitrise en Sciences de l'éducation, DEES.**

**François TERRAL – Diplôme Universitaire de la Découverte Freudienne, DEES**

### **A ALBI :**

#### **Responsables de Domaines de Compétences et de formation :**

**Florence BORDES, responsable DF1 – DEME, DEES, MASTER 2 Sciences de l'éducation.**

**Sébastien DELPECH, responsable DF2 - DEES, Licence Science de l'éducation, Licence de Philosophie**

**David MERLE, responsable DF3 – DEES, Licence d'Histoire, DEA Sociologie**

**Fatna BELGACEM, responsable DF4 – Maitrise en droit privé**

#### **Responsables de promotion :**

**Florence BORDES – DEME, DEES, MASTER 2 Sciences de l'éducation.**

**Sébastien DELPECH – DEES, Licence Science de l'éducation, Licence de Philosophie**

**Fatna BELGACEM –Maitrise en droit privé**

## LES PRINCIPES FONDATEURS DU PROJET

### I - Des principes pédagogiques au fondement du projet

---

Si la dynamique de professionnalisation est ancrée dans les référentiels professionnels qui définissent les fonctions de l'éducateur spécialisé et les attendus dans l'emploi, c'est dans la formation qu'elle se construit pour chaque personne en formation à partir de choix et de prises de position. Cette implication individuelle se doit d'être référée à la dimension collective, dans le cadre des différents espaces formatifs (terrains professionnels, centre de formation, projets extérieurs).

L'enjeu de la professionnalisation pour la personne en formation se situera donc dans une appropriation singulière de la culture du métier, dans un contexte ouvert sur le champ du sanitaire, du social et du médico-social.

Les compétences professionnelles s'élaboreront à partir des expériences de terrain, de l'analyse de la pratique et de la mise en œuvre de projets.

Il s'agit donc d'accompagner un processus de professionnalisation construit autour de deux axes :

- L'acquisition de capacités d'intervention,
- La référence à une culture professionnelle.

#### a) Une conception du travail éducatif qui s'inscrit dans et par le quotidien

- Privilégier la rencontre et le "faire avec" une personne singulière, en référence à des groupes réels, sa famille en premier lieu, et à une communauté plus étendue.
- Conjuguer les approches et les réalités individuelles et collectives.
- Utiliser les médiations comme support à la relation et espace de réalisation de la personne.
- Favoriser les espaces de vie quotidienne comme assise des processus de socialisation et d'apprentissage du "vivre ensemble".
- Soutenir les démarches de projet individuel et collectif.

Ainsi les interventions des Éducateurs spécialisés les conduiront à construire et à mettre en œuvre des projets allant du soin à l'insertion sociale et professionnelle en prenant appui sur des logiques d'action et de partenariat qui faciliteront les accompagnements.

Tenir, au regard des situations professionnelles, une position de responsabilité ; ce qui participe d'une fonction "contenante", indispensable au cheminement des personnes et à leur sécurité affective et morale.

#### b) Une formation qui favorise la réflexion et s'inscrit dans une "clinique de l'acte"

Le sens des interventions et des pratiques est sous-tendu par la finalité d'une inscription ou réinscription des personnes accompagnées dans un lien social. Le respect des possibilités et de la

singularité de la personne en sera le moteur premier.

Cette place tenue par le professionnel, à l'intersection de la commande sociale, de l'approche clinique individuelle, du travail en équipe et en réseau, sollicite son positionnement éthique. C'est dans ces conditions que la prise de risque que recouvre l'acte éducatif pourra prendre sa juste place et que le travail socio-éducatif ne se contentera pas d'être reproduction de conduites professionnelles, aussi sophistiquées soient elles.

C'est à partir de la dynamique interactive de "l'agir et du penser" que s'origine les possibilités de mise en action des interventions professionnelles. Quel que soit le public et les conditions de sa rencontre, il y a l'exigence d'analyser les situations, d'évaluer son action, de se distancier, de discuter sa pratique dans une équipe, ceci afin de garantir une véritable recherche de sens de l'action menée.

#### c) Une pédagogie active

La pédagogie active et participative sollicite l'implication des personnes en formation, d'une part, dans une prise en charge individuelle et collective de leur propre parcours de formation, et d'autre part, dans leur engagement au sein des différentes instances de la vie institutionnelle. Elle accorde une priorité à la dimension relationnelle et place le formateur dans un rôle de "facilitateur". Elle fonde l'équilibre de la relation formateur/formé sur le respect et la reconnaissance de compétences mutuelles.

#### d) Un élément clé : l'analyse de la pratique

L'expérience de l'analyse des pratiques est un des fondements pédagogiques de la formation des travailleurs sociaux.

Les groupes d'analyse de la pratique mis en place durant toute la durée des formations, occupent une place centrale.

Elle repose sur les modalités pédagogiques communes à toutes les formations : un groupe restreint, une rythmicité, et un travail d'élaboration à partir des situations professionnelles vécues apportées par les personnes en formation

## II Plusieurs axes d'organisation pédagogique

---

### Un accompagnement adapté aux situations et parcours de chacun

La diversification des parcours des personnes en formation nous amène à penser l'accompagnement des étudiants à partir :

- d'un suivi individualisé, permettant d'articuler au dispositif de formation demandes et besoins de chacun ;
- d'un ancrage dans des petits groupes (par lieux de stages, par thématiques, etc.), dans une optique de mutualisation et d'intégration de savoirs et d'expériences ;

Tout au long de la formation, cet accompagnement qui articule des dimensions individuelles et collectives permet de construire des pratiques de coopération, anticipant le travail en équipe.

### Une formation théorique qui articule modularité et transversalité

Chaque domaine de formation, facilement repérable, est divisé en modules :

- **modules spécifiques** au domaine de formation, qui proposent des connaissances de base, ou propres à telle ou telle particularité du champ professionnel ;
- **modules à thème transversaux**, qui permettent d'appréhender les enjeux et problématiques complexes de nos environnements, à travers une démarche

épistémologique et de multiples éclairages des acteurs des champs concernés.

- Des plages de recherche documentation participent à la maturation de la formation par un travail méthodologique et une recherche personnelle

### Une place privilégiée dans la formation est donnée aux acteurs des terrains professionnels

La formation pratique est mise en œuvre, sous forme de stages, au sein de sites qualifiants. Elle est l'un des éléments de la qualité du projet pédagogique de l'établissement de formation. Elle participe à l'acquisition des compétences dans chacun des domaines identifiés au sein du référentiel professionnel, au même titre que la formation théorique et ne saurait être dissociée de cette dernière.

Cette place fait l'objet d'une construction continue qui s'élabore dans :

- un travail de rencontre entre centre de formation, terrain et élèves,
- les visites de stage, les interventions régulières que des professionnels assurent auprès des élèves, les instances du centre de formation où les terrains sont amenés à siéger.